



Objet : Création d'une voie de circulation douce à Milly-la-Forêt

Monsieur le Maire Patrice Sainsard
Mairie de Milly la Forêt
Place de la République
91490 Milly la Forêt

Le 25 février 2019

Monsieur le Maire,

Tout d'abord, nous vous remercions de votre présence à la réunion du lancement du Collectif voie douce Milly ce 20 février 2019.

Nous espérons, sincèrement, que nos actions à venir vont permettre d'appuyer vos services pour l'obtention de la voie verte promise par le Département depuis près de 20 ans.

Nous vous adresserons dès que possible la pétition qui aura été signée par les Milliacois ainsi que par les touristes et promeneurs intéressés par cet aménagement.

Nous entendons également organiser le **dimanche 24 mars à partir de 14h00** une manifestation dénommée **"Vélorution"** sur la route de Fontainebleau, à laquelle vous nous feriez l'immense plaisir d'être à nos côtés.

Cette manifestation a pour but de montrer notre volonté de voir enfin naître cette voie douce qui serait bénéfique tant pour les habitants de la route de Fontainebleau mais aussi pour les promeneurs, touristes, hôtes du Camping de la Musardière, du Domaine Saint-Georges ainsi que pour les AMAP et cavaliers des deux écuries.

Nous vous remercions également de votre engagement pris lors de cette réunion sur l'abaissement de la vitesse de la RD837, en abaissant la vitesse à 50 km/h contre 70 km/h actuellement.

Comme il vous l'a été demandé par plusieurs participants à la réunion, dont les propositions sont pertinentes,

1. Pourriez-vous envisager de déplacer le panneau de sortie de ville de Milly la Forêt juste après l'accès au parking de la Boulinière ? Cela permettrait de justifier de l'abaissement de la vitesse à 50 km/h et ceci est tout à fait envisageable puisque ce type de panneau est posé à la discrétion du Maire de la commune ;
2. Installer des panneaux lumineux pour interpeler les automobilistes de la vitesse à respecter ;
3. Vous rapprochez du Conseil Départemental pour demander l'installation d'un radar automatique afin que la limitation de vitesse sur cette portion de route, ligne droite et donc propice aux excès de vitesse, soit respectée de tous.

Enfin, pourriez-vous nous remettre une copie du tracé que le Conseil Départemental envisageait en 2007 après étude ? Ceci nous permettrait d'avancer et de tenir informé le collectif.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer, échanger, partager avec vous quant à l'avenir donné à cette voie verte.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Soizic Dagnicourt et Amélie Ferlay
Représentantes du Collectif Voie douce Milly

